

Assemblée communale de la commune mixte de Crémines

**Jeudi 28 juin 2018 à 20h15 à la halle de
gymnastique de Crémines (salle n°2)**

ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver les comptes 2017 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver les comptes 2017 de la Commune mixte de Crémines.
3. Election de l'organe de vérification des comptes pour l'année comptable 2018.
4. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement de chf 4'566'000.- pour le renouvellement et l'optimisation de la STEP à Roches.
5. Divers :
 - présentation de la planification financière 2017 à 2021
 - décompte final : rénovation de l'appartement du concierge
 - Siky Park
 - Rue de l'industrie

Dès le 23 mai 2018, les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune :

- Comptes 2017 du SSGV
- Comptes 2017 de la commune mixte de Crémines

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Crémines, le 23 mai 2018

Le Conseil communal